

## PROJET DE COLLABORATION

# RENFORCER LA PARTICIPATION DES PAYS FRANCOPHONES AUX TRAVAUX DE NORMALISATION INTERNATIONALE ISO ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## CONTEXTE ET ENJEUX

Avec la mondialisation, les normes sont au cœur des échanges économiques. Les réseaux de production de par le monde dépendent des normes internationales pour fixer les standards en matière de qualité, de connectivité, de sécurité et de performance pour tous les produits, services et pratiques. À lui seul, le catalogue ISO compte plus de 22 000 normes dans des secteurs aussi variés que l'économie verte, l'agriculture, l'agroalimentaire, le numérique, l'énergie, les mines, l'intelligence artificielle, la santé, les télécommunications, le climat, le tourisme, etc. En fait, les normes sont partout sans qu'on ne les voie.

De plus, avec les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les obstacles techniques au commerce et sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, si les pays signataires fondent leurs mesures techniques et leurs réglementations sur les normes internationales de produits et services, ils sont présumés être en conformité avec les règles de l'OMC, c'est-à-dire ne pas créer d'obstacles non nécessaires au commerce. Cette prescription place les normes au cœur du commerce international : en s'y conformant, les entreprises voient s'ouvrir les portes de tous les marchés et peuvent y faire accepter leurs produits et leurs services.

Qui fait la norme fait donc le marché. Une fois publiées, les normes ISO créent un cadre commun de référence internationale crédible qui constitue par la suite des références de premier plan sur lesquelles s'appuyer pour diffuser les règles de l'art et accroître les performances des organisations et des pays qui les utilisent. Ces normes peuvent également servir aux pouvoirs publics comme instruments de régulation nationale.

De même, la normalisation est au cœur de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). Adoptés en septembre 2015 par les Nations Unies, les ODD constituent le tout premier programme mondial pour le développement durable, à l'horizon 2030. Les 17 objectifs et 169 cibles vont transformer notre monde en profondeur, jeter les bases de nouveaux modèles économiques, modifier nos modes de consommation et de production. À travers ce programme, les États se sont dits «déterminés à prendre les mesures audacieuses et porteuses de transformation qui s'imposent d'urgence pour engager le monde sur une voie durable. Et nous nous engageons à ne laisser personne de côté dans cette quête collective».

Déjà, de nouvelles normes viennent réguler cette transformation en normalisant, par exemple, le cacao durable et traçable (ISO 34101-1), les fourneaux et foyers de cuisson propres (ISO/DIS 19869), les achats responsables (ISO 20400:2017), le management du développement durable (ISO 26 000) etc. Autant de domaines économiques qui concernent directement les entreprises des États et gouvernements membres de la Francophonie, qui devront s'ajuster à ces nouvelles normes pour demeurer compétitifs et conserver l'accès aux marchés. Qu'arriverait-il si, par exemple, conformément à l'ODD 2.4, seul les produits agricoles issus de systèmes de production alimentaire viables et de pratiques agricoles résilientes pouvaient être commercialisés dans un espace économique donné? Quels seraient les impacts d'une telle norme sur les producteurs agricoles incapables de certifier leurs productions, ou contraint de travailler avec une norme qui ne tient pas compte de leurs réalités techniques, environnementales et socio-économiques?

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire est un des principaux moyens permettant d'accélérer la transition vers l'économie verte. Bien qu'il n'existe pas encore de définition internationale consensuelle du concept d'économie circulaire, il peut se définir comme un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités » (Institut EDDEC). L'objectif est de passer du modèle économique classique basé sur une approche linéaire (extraction de ressources et de matières premières, transformation, distribution, consommation, mise au rebut), à une approche circulaire, où les matières premières et l'énergie sont issues de sources renouvelables et où les déchets sont réutilisés comme matières premières.

Le 25 septembre 2018, l'ISO a approuvé la création du groupe de travail technique ISO/TC323 sur l'économie circulaire. Ce groupe de travail, sous la présidence de la France (AFNOR), a débuté ses travaux lors d'une première réunion du 20-22 mai, à Paris.

Le domaine d'application proposé de ce groupe de travail est principalement la normalisation dans le domaine de l'économie circulaire pour développer un cadre, des exigences, des lignes directrices et des outils relatifs à la mise en œuvre de projets d'économie circulaire. Les outils peuvent toucher par exemple à l'évaluation des projets, aux indicateurs de performance, à la terminologie, etc.

Les référentiels proposés pourront s'appliquer à toute organisation souhaitant mettre en œuvre des projets d'économie circulaire, tels que des organisations commerciales, des services publics ou des organisations à but non lucratif.

Contrairement à la norme de «Management du développement durable» (ISO 26 000), qui s'applique aux organisations, le groupe de travail sur l'économie circulaire prévoit adopter une logique de «projet» : tout projet (fabrication, construction, agriculture, etc.), petit ou grand, ou même multipartite, pourrait donc se conformer aux nouvelles normes sur l'économie circulaire.

Ce groupe de travail est fondamental pour les États et gouvernements membres de la Francophonie. Plusieurs enjeux centraux sont notamment posés :

- S'assurer que le domaine d'application des normes à venir sur l'économie circulaire ne soit pas restrictif ni n'exclut, notamment, les jeunes pousses, les TPME et PME, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, nombreuses dans les pays francophones en développement.

- S'assurer que les outils développés par le groupe de travail répondent aux besoins de ces entreprises francophones.
- S'assurer que les normes en économie circulaire ne fassent pas doublon avec d'autres normes existantes.
- S'assurer que l'économie circulaire puisse favoriser le développement des chaînes de valeurs, telles que les filières cacao, café, coton ou karité, par exemple.
- Etc.

Ainsi, pour les États et gouvernements membres de la Francophonie, l'intérêt n'est pas seulement dans l'utilisation des normes ISO, mais également dans la participation active et directe à leur élaboration. En effet, les pays qui participent à l'élaboration des normes internationales bénéficient d'avantages stratégiques de taille :

- Ils s'assurent que leurs spécificités et intérêts sont pris en compte dans les normes internationales d'intérêt pour eux;
- Ils créent, grâce au comité miroir national, un socle d'expertise sur les normes capable de diffuser les bonnes pratiques dans leur pays;
- Ils ont accès à des lieux de veille et de réseautage incomparables pour prendre le pouls des nouvelles tendances :
  - Ils échangent directement avec des acteurs nationaux et internationaux majeurs, y compris avec de futurs clients et partenaires;
  - Ils ont un accès précoce à des informations stratégiques qui peuvent avoir des répercussions sur l'avenir d'un marché important pour eux;
- Ils contribuent à valoriser la langue française sur la scène internationale.

Par ailleurs, tous les Organismes Nationaux de Normalisation (ONN), membres en règle de l'ISO, ont voix au chapitre et sont encouragés à participer aux travaux internationaux de normalisation. Pour l'heure, toutefois, et malgré son importance manifeste, peu de pays de la Francophonie participent aux travaux de normalisation internationaux de l'ISO. Au-delà des enjeux spécifiques nommés ci-haut, d'autres enjeux généraux relatifs à la participation des ONN francophones aux travaux de l'ISO sont donc tout aussi fondamentaux :

- Même si l'ISO compte le français parmi ses langues officielles, la langue de travail et des négociations est l'anglais, ce qui représente un obstacle non négligeable. L'accès aux travaux et négociations de l'ISO en français, autant pour l'interprétation simultanée que la traduction des documents de travail en français, est crucial.
- Plusieurs ONN provenant des pays en développement ou en émergence sont peu expérimentés sur la scène de la normalisation mondiale. Ils ont besoin d'un encadrement spécifique pour acquérir les méthodes de travail qui leur assurent un positionnement fort en réunion internationale.
- Ces mêmes ONN sont également confrontés au manque de ressources internes pour fédérer les experts nationaux et animer les comités miroirs nécessaires à la participation

des pays. Plusieurs ne possèdent pas de comité miroir, regroupant une expertise pointue et variée en matière d'économie circulaire, dont le rôle est d'appuyer l'ONN dans l'analyse des enjeux et la formulation de propositions à l'ISO, tout en assurant un travail de sensibilisation, formation et mobilisation des parties prenantes.

Malgré ces obstacles, il est possible pour les pays de l'espace francophones de prendre leur place sur l'échiquier international de la normalisation et d'exercer un leadership dans l'élaboration des futures normes ISO d'intérêt pour eux.

Autant les ODD ouvrent de nouvelles opportunités d'économie verte pour la Francophonie, autant la participation à l'élaboration des normes internationales sur l'économie circulaire apparaît comme stratégique, au risque de devenir un obstacle pour les organisations qui seraient incapables de s'y conformer.

Conséquemment, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et le Réseau Normalisation et Francophonie (RNF) décident de collaborer et créent une initiative permettant de renforcer la participation des pays francophones aux travaux de normalisation internationale (ISO). Cette initiative, s'inscrit dans le cadre du programme Économie verte pour la Francophonie de l'IFDD, et concoure notamment à :

- La Stratégie de la Francophonie numérique;
- La Stratégie économique pour la Francophonie;
- L'atteinte des Objectifs de développement durable des Nations Unies;
- La Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles (renforcement de la participation des femmes à des négociations internationales)

## OBJECTIFS

Au regard du contexte et des enjeux, les objectifs de l'initiative pour le renforcement de la participation des pays francophones aux travaux de normalisation internationale ISO sur le groupe de travail ISO/TC 323 Économie circulaire, sont :

- Accroître le nombre de pays francophones en développement participant activement aux travaux du comité technique ISO/TC 323;
- Défendre les intérêts des États et gouvernements membres de la Francophonie aux travaux de l'ISO, en matière d'économie circulaire;
- Rendre accessible, en français, les travaux et négociations de l'ISO;
- Mieux faire connaître les concepts et enjeux de l'économie circulaire aux acteurs francophones, en particulier aux jeunes entreprises.

## AXES D'INTERVENTION

Dans le cadre de cette initiative, le RNF, l'IFDD et les partenaires déploient une stratégie d'intervention en 10 points :

### 1. MOBILISATION DES PAYS FRANCOPHONES À PARTICIPER AUX TRAVAUX DU COMITÉ ISO/TC323

En matière de mobilisation de ses membres à participer aux travaux de l'ISO, l'IFDD et le RNF s'appuient sur un large réseau, une solide expérience et une méthodologie qui a fait ses preuves dans plusieurs dossiers. Par exemple, grâce à l'accompagnement du RNF, un nombre record de 14 pays francophones ont participé aux travaux de chacun des comités de normalisation des Systèmes d'assainissement autonomes durables (toilettes du futur) et des Systèmes de traitement d'assainissement à l'échelle de la collectivité, orientés ressources. Ces deux comités de normalisation se sont même hissés aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rangs des comités de normalisation ISO ayant le plus grand nombre de participants issus des pays en développement. Le RNF et l'IFDD effectuent un travail auprès des pays afin de les encourager à s'inscrire au comité technique ISO/TC323, en vulgarisant les enjeux de l'économie circulaire, en explicitant les formalités administratives de l'ISO, en débloquent de financement complémentaire pour la prise en charge des participants, en aidant à l'identification des experts, en assurant un travail de veille, en décrivant les responsabilités et devoirs des pays participants, etc., le tout en français.

### 2. MISE À DISPOSITION D'OUTILS, DOCUMENTATIONS EN FRANÇAIS

Rendre accessibles les travaux ISO en français, avec l'aide de la plateforme collaborative du RNF. Tous les outils et contenus créés pour faciliter la participation des pays seront mis en partage sur la plateforme RNF au bénéfice des ONN, de l'OIF et de l'IFDD. Cette plateforme offrira également un forum de partage d'expertise animé par le RNF entre les experts participant aux comités miroirs nationaux.

### 3. CONCERTATIONS, DÉBATS ET WEBINAIRES DE PRÉPARATION AUX RÉUNIONS DU COMITÉ TECHNIQUE

En amont des échéances importantes telles que les réunions des groupes de travail, les réunions plénières, les étapes de votes sur les différentes étapes d'élaboration, etc., des webinaires de concertation, débats et préparation sont organisés à l'attention des ONN et/ou tout autres acteurs (participants aux comités miroir nationaux, partenaires techniques, etc.). Ces webinaires peuvent permettre de :

- Expliciter, en français, le déroulement, l'ordre du jour et les documents techniques des réunions de travail à venir;
- Échanger sur les enjeux spécifiques des pays francophones et définir des positions communes qui puissent être défendues, en groupe, aux réunions de l'ISO;
- Alerter les pays membres sur des enjeux spécifiques de la négociation;
- Répondre aux interrogations des pays membres;
- Etc.

Pour l'IFDD/RNF, ces webinaire de concertations, débats et préparation permettent également de mieux cerner les préoccupations des pays membres et d'ajuster, par exemple, les contenus des formations et de l'animation des comités miroirs.

Au besoin, organisation de concertations formelles, en présentielle, et/ou d'évènements parallèles à l'occasion des réunions du comité technique ISO/TC323.

#### 4. ANIMATION DU RÉSEAU DES ONN ET DES COMITÉS MIROIRS

Dans les travaux internationaux de normalisation de l'ISO, ce sont les ONN de chacun des pays qui sont responsables de définir la position nationale sur la norme internationale en cours d'élaboration. C'est le consensus dégagé de toutes ces positions nationales qui établit la norme internationale qui s'appliquera au final. Pour développer leur position nationale, chacun des ONN participant met en place un comité miroir national composé des experts du secteur visé par la norme. Ces experts proviennent de différents milieux : entreprises, administrations publiques, universitaires, parlementaires, société civile, etc. C'est ce comité miroir composé des experts nationaux qui établit par consensus la position nationale qui sera défendue par l'ONN lors des négociations internationales de normalisation. Les positions nationales sont obligatoirement déposées par écrit au comité technique avant chacune des réunions internationales de normalisation. Ces positions ainsi déposées peuvent aussi être défendues en personnes par les experts désignés par l'ONN lors des réunions de normalisation internationales. L'initiative accompagnera les pays participants dans la mise en place et l'animation de leur comité miroir.

Plusieurs enjeux/défis sont liés à la mise en place et au fonctionnement du comité miroir national :

- Quelles parties prenantes doivent être représentées? Combien de personnes peuvent participer, tout en gardant un fonctionnement efficace?
- Quel est le budget de fonctionnement nécessaire? Comment assurer le financement des comités miroir?
- Comment s'assurer que les membres des comités miroir disposent des informations pertinentes en français, et en temps opportun.
- Quels outils informatiques peuvent être mis à contribution pour l'animation de comités?
- Quels rôles spécifiques des comités miroirs? Quels mandats?
- Comment le comité miroir, en plus de son rôle spécifique auprès du l'organisme national de normalisation, peut contribuer à créer, au niveau national, un pool d'experts thématiques et renforcer leurs compétences? Comment peut-il contribuer à vulgariser/informer/diffuser de l'information à la société civile sur les thématiques qu'il couvre?
- Etc.

L'Initiative permettra d'accompagner les ONN dans la mise en place de ces comités, d'appuyer le financement de leur fonctionnement, de faciliter leur animation et de renforcer les capacités de leurs membres. Par ailleurs, les jeunes et femmes entrepreneurs, et le réseau des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat mis en place par l'OIF dans le cadre du programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, seront fortement encouragés à participer aux travaux des comités miroir nationaux afin de s'assurer que les préoccupations de ces parties prenantes, concernées au premier chef par l'économie circulaire, soient bien prises en compte.

## 5. TRADUCTION ET INTERPRÉTATION SIMULTANÉE

Plusieurs pays de la Francophonie sont confrontés à un obstacle majeur : l'usage exclusif de la langue anglaise dans les réunions et documents de travail. Ces pays rencontrent régulièrement de grandes difficultés à recueillir des avis sur les projets de normes qui ne sont pas en langue française. Les membres des comités miroirs nationaux sont, pour la plupart du temps, dans l'incapacité de bien comprendre et commenter des documents en anglais aussi techniques et pointus que des projets de normes.

Pour faciliter la participation des experts, il est fortement recommandé de traduire les projets de normes et/ou autres documents pertinents lors des étapes clés des travaux. Bien que centrale, cette question demeure complexe et chère; elle nécessite d'avoir à disposition des experts techniques spécialistes du domaine, et de valider les traductions officielles par les ONN compétentes en la matière. Le budget sera fixé en fonction des documents à traduire.

De même, lorsque cela est disponible, l'initiative facilitera le recours à l'interprétation simultanée des réunions plénières du comité technique. Il faut alors prévoir un budget d'environ 2 000 € HT par jour pour les frais techniques (casques et cabines) et la rémunération des interprètes. Cette mesure facilite la prise de parole en plénière des pays francophones.

## 6. FORMATIONS EN LIGNE

Réalisation d'une formation en ligne de type CLOM (Cours en ligne ouvert et massif) sur l'économie circulaire. Contenu, à élaborer avec les parties prenantes et la public-cible (ONN, entrepreneurs, membres de comité miroirs nationaux, sociétés civiles, etc.) L'objectif est de réaliser un outil de formation pour introduire la notion d'économie circulaire, préciser les enjeux de l'économie circulaire pour les États et gouvernement membres de la Francophonie, comprendre le mandat de l'ISO/TC323, comprendre les enjeux de la normalisation en matière d'économie circulaire, etc. La formation sera gratuite et ouverte à toutes et à tous.

## 7. ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET SUIVI

Un accompagnement à distance et personnalisé, est prévu afin d'accompagner sur une base régulière les ONN dans toutes les étapes des travaux à l'ISO/TC323 (répondre aux questions des ONN, préciser certaines mesures administrative, accompagnement dans la rédaction des contributions du pays au TC, etc.

Le budget nécessaire pour assurer l'accompagnement sur mesure par le RNF d'un minimum de 10 pays dans un comité technique normalisation ISO est de 25 000 € HT par année. À ces frais s'ajoutent les frais de déplacement internationaux de l'équipe du RNF, si requis. Il s'agit ici d'un budget pour une opération complète qui peut être revu en fonction des objectifs spécifiques de l'OIF et de l'IFDD.

## 8. PRISES EN CHARGE

Au besoin, et au cas par cas, l'initiative pourrait être appelée à prendre en charge des représentant d'ONN pour participer aux réunions de l'ISO.

#### 9. INSCRIPTION DE L'IFDD/OIF COMME MEMBRE LIAISON A, AVEC LE TC323

Pour l'IFDD et/ou l'OIF, il est possible de devenir membre «liaison» de différents TC. Les membres liaison de type A peuvent déposer des documents aux TC, ont droit de parole et peuvent proposer des sujets de groupes de travail ou de normes.

Devenir membre liaison de l'ISO/TC323 serait stratégique pour l'IFDD. Cela lui permettrait, notamment de :

- Organiser des concertations francophones en amont des réunions des TC, et y restituer propositions, questionnements, enjeux, intérêts de nos pays membres et ainsi faciliter leur participation, à travers l'IFDD ;
- Faire des propositions au nom des pays francophones participants (propositions qui seraient issues des concertations préalables.);
- Siéger aux réunions des TC au nom de l'IFDD/OIF, et non pas au nom d'un pays membre, et donc avoir plus de liberté de parole et de prise de position;
- Recevoir directement tous les documents de travail et résolution des TC ;
- Etc.

#### 10. MISE EN ŒUVRE DE PROJETS, APPLICATION DES NORMES

Ultimement, après avoir défendus les intérêts des pays francophones aux travaux de l'ISO afin d'élaborer des normes qui tiennent compte de leurs besoins et enjeux spécifiques, l'IFDD et le RNF prévoient accompagner l'application effective des normes qui découleront du TC323 avec, dans le cadre de projets concrets.

Le cas échéant, l'Initiative prévoit :

- L'appui du porteur de projet au respect de la norme;
- La documentation de la démarche, la publication d'une étude de cas et le dépôt d'un *technical report* aux TC323;
- La communication et le partage d'expériences;
- Etc.



De façon générale, à travers cette initiative, le RNF et l'IFDD :

- Agissent comme courroie de transmission pour assurer l'arrimage des travaux des comités techniques de normalisation ISO avec les feuilles de route de l'OIF et de l'IFDD;
- Agissent comme courroie de transmission entre le secrétariat des comités techniques de normalisation ISO et les pays de la Francophonie;
- Mettent en réseau les ONN, leurs comités miroirs et leurs experts nationaux;
- Forme les pays participants aux enjeux technico-politiques des normes internationales visées par les travaux de normalisation.
- Offrent un accompagnement personnalisé (tutorat) à chaque ONN pour créer et animer son comité miroir national et ainsi créer un réseau local d'expertise dans chacun des pays participants;
- S'entretiennent sur une base régulière (à distance) avec l'ensemble des ONN des pays participants afin de les conseiller pour leur participation à chaque étape clé des travaux de normalisation;
- Organisent des webinaires de formation sur les différents enjeux des normes et pour la préparation aux réunions ISO;
- Assiste les pays dans leur participation aux étapes clés des travaux de normalisation;
- Accompagnent les délégations des pays en réunion internationale de normalisation;
- Mettent à la disposition des ONN une boîte à outils conçue spécialement pour faciliter la création et l'animation de leur comité miroir national, y inclut une traduction française des documents de travail utilisés et des notes d'explication des enjeux de négociation;

## RÉSULTAS ATTENDUS ET IMPACTS

L'expérience du RNF l'a déjà bien démontré : en favorisant une animation collective et mobilisée en français, la Francophonie gagne en efficacité et bénéficie du levier nécessaire pour faire la différence à brève échéance dans l'élaboration des normes internationales. Ainsi, les résultats attendus de cette initiative sont :

- Une participation accrue des pays membres de la Francophonie aux travaux des comités techniques ciblés, en français;
- L'élaboration de normes en matière d'économie circulaire qui répondent aux besoins et contextes des États et gouvernements membres de la Francophonie;
- À la publication des normes, l'élaboration de documents de régulation représentatifs des réalités terrain de la Francophonie qui pourront servir à la diffusion des bonnes pratiques;
- Une meilleure connaissance des enjeux de l'économie circulaire par les entreprises (en particulier les jeunes et femmes entrepreneurs), les gouvernements, et la société civile (en particulier les jeunes);
- Un bassin d'expertise fort sur les sujets visés par les normes dans chacun des pays participants grâce aux comités miroirs nationaux;
- Des outils élaborés et mis à disposition pour la mise en place et l'animation des comités miroirs nationaux nécessaires aux négociations et à l'engagement des experts nationaux;
- Une participation active et un positionnement fort de la Francophonie dans l'élaboration des futures normes ISO d'intérêt pour la Francophonie.

En termes d'impacts :

- Un leadership fort de la Francophonie pour faire valoir ses intérêts et exercer son influence dans les négociations des normes internationales pour le développement durable;
- Une expertise, une autonomie et des capacités accrues des ONN à se positionner sur d'autres secteurs d'importance dans les travaux et négociations à l'ISO.

## RÉALISATIONS 2019

Le programme d'accompagnement a commencé en avril 2019, en amont de la première réunion de l'ISO TC 323 afin d'apporter aux pays francophones une vision claire des enjeux de ce rendez-vous. Les actions suivantes ont été réalisées en 2019 :

- Mobilisation des pays francophones à participer aux travaux du comité ISO/TC323 et appui à la création des comités miroirs nationaux.

Grâce à la mobilisation du projet, 16 pays membres du RNF, sur un total de 72 pays participants, prennent part aux travaux. Il s'agit de la Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, France, Haïti, Luxembourg, Mali, Maurice, Rwanda, Sénégal, et Suisse. La présence de 11 pays en développement membres de l'OIF est très bonne.

- Participation aux premières réunions de l'ISO/TC323

La semaine précédant la réunion plénière de l'ISO/TC323 (20-22 mai 2019) les pays francophones ont été invités à participer à une session de renforcement des capacités, coorganisée avec l'ISO DEVCO, à destination des bureaux de normalisation et des experts des pays en développement. Lors de cette réunion, les pays ont pu bénéficier d'un partage d'expériences de l'ISO et d'AFNOR sur le processus de normalisation et sur les bonnes pratiques en matière de création et de gestion d'un comité miroir (structure nationale ayant pour objet d'élaborer les positions du pays vis-à-vis des travaux de l'ISO TC 323). Une opération similaire a eu lieu les 5 et 6 novembre 2019.

- Appui personnalisé

Un appui personnalisé a été effectué pour l'ensemble des pays en développement participant au projet. Sous forme de suivi régulier (téléphone, courriels, réunions virtuelles), cet appui a permis de préciser, en français, les modalités de participation aux travaux de l'ISO TC/323, le rappel des dates clés, les mécanismes de votations, etc. Il permet de répondre directement aux questions des organismes nationaux de normalisation, et ainsi favoriser leur participation effective aux travaux de l'ISO. Cet appui a entre autre permis d'expliquer le rôle et le fonctionnement des comités miroirs nationaux, d'identifier des experts potentiels, et d'accompagner les ONN dans la création de leur comité respectif.

- Mise en ligne de la plateforme collaborative du RNF

La plateforme est mise en ligne et fonctionnelle à l'adresse suivante :

<https://www.reseauexpertsengages.com>

L'appui personnalisé aux ONN est réalisé en particulier à travers cette plateforme, qui sert de forum et à partager des documents, notamment. La mise en œuvre opérationnelle du programme d'accompagnement est assurée par l'Association française de normalisation (AFNOR) et prise en charge par le responsable du comité technique, Olivier Cartigny. En parallèle, la communauté des pays francophones, personnel des bureaux nationaux de normalisation et les

experts ont pu bénéficier des documents de travail et d'information sur les travaux via l'animation de la plateforme de gestion documentaire et du forum du RNF.

- Organisation de 4 séminaires en ligne
  1. « Lancement du programme et feuille de route » du 27 août 2019  
Mise à jour sur l'avancement des travaux de l'ISO TC 323, inscription des pays francophones dans les travaux et contributions attendues concernant la constitution du Groupe Consultatif auprès de la Présidence et du Plan d'action stratégique. Point d'avancement sur leur structuration nationale : création d'un comité miroir, nombre de réunion des comités miroirs, experts inscrits ...
  2. « Plan d'action personnalisé » du 20 septembre 2019  
Mise en place d'un plan d'action personnalisé pour chaque pays afin de fixer des objectifs, actions propres et un accompagnement personnalisé.
  3. « Économie circulaire : introduction aux travaux de normalisation ISO » du 12 novembre 2019  
Coorganisé avec la plateforme de SEL de l'IFDD à destination d'un public francophone étendu ayant pour objectif d'introduire le lancement d'une série de SEL sur l'économie circulaire par l'IFDD, d'introduire les travaux de l'ISO TC 323 et d'inviter les participants du SEL à rejoindre les travaux de l'ISO TC 323 et le programme d'accompagnement.
  4. « Perspectives 2020 » du 20 décembre 2019.  
Point sur l'avancement du TC 323 depuis la réunion de mai 2019. Présentation des perspectives 2020 et mise en exergue des prochaines échéances.

## ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

À l'échelle internationale, la participation des femmes aux travaux de l'ISO est actuellement estimée à environ 5% seulement. À l'occasion du Sommet de la Francophonie 2018, à Erevan, la Francophonie s'est doté d'une «Stratégie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles». Sa vision réaffirme que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur de la Francophonie et une condition du développement durable. Le présent projet concourt à la mise en œuvre de cette stratégie, plus particulièrement des axes, objectifs et activités suivant :

- Axe 3 : Favoriser l'autonomisation économique des femmes et des filles dans la perspective d'un développement durable et d'une croissance inclusive
  1. Objectif 3.2 : Appuyer l'entrepreneuriat des femmes et leur accès au numérique
    - Activité 3.2.5 : Investir dans le réseautage, la co-crédation d'entreprises, le renforcement de capacités et le transfert technologique dans tous les secteurs de l'économie, et renforcer les réseaux existants
  
- Axe 4 : Promouvoir le leadership, renforcer l'égal accès et la participation pleine et effective des femmes dans la prise de décision
  1. Objectif 4.1 : Accroître et améliorer la représentation des femmes dans les instances de prise de décision et dans les médias
    - Activités 4.1.6 : Promouvoir, dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions ainsi que dans l'ensemble de l'espace francophone, une égale participation des femmes et des hommes à la vie politique, économique, sociale et culturelle ;

Pour ce faire, le projet portera une attention particulière :

- À la participation en nombre et en qualité de femmes dans les comités miroirs nationaux, afin qu'elles puissent prendre part aux travaux et processus décisionnels de l'ISO/TC323;
- À encourager la participation des femmes, en particulier des femmes entrepreneurs, aux formations en ligne et aux webinaires sur l'économie circulaire afin de créer un bassin d'expertes en économie circulaire et favoriser la mise en réseaux;
- À mettre en exergue, s'il y a lieu, les enjeux spécifiques de l'économie circulaire pour les femmes, dans les documents d'information, articles de blogue, ou tout document technique pertinent.

## ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) du projet seront comptabilisées conformément aux directives en vigueur à l'IFDD. Des actions visant à réduire les émissions de GES seront mises en œuvre, tel que la réduction des déplacements par avion, privilégiant le recours aux technologies de l'information et des communications, et la collaboration des réorientations régionales de l'OIF, entre autres.

## NUMÉRIQUE

À l'occasion de la XIV<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, à Kinshasa (RDC), les 13 et 14 octobre 2012, la Francophonie a adopté sa stratégie numérique : «Horizon 2020 : Stratégie de la Francophonie numérique. Agir pour la diversité dans la société de l'information».

Pour l'OIF, «les TIC doivent contribuer à la croissance de l'économie numérique dans les PED et servir de base à l'édification d'une véritable Francophonie numérique, c'est-à-dire le maillage des réseaux et des communautés, au-delà des frontières entre les États membres.

Le présent projet s'inscrit dans cette stratégie en misant sur des outils numériques de l'information des communications :

- Organisation de séminaire de formation et de concertation en ligne;
- Création de Cours libres, ouverts et massifs (CLOM);
- Mise en ligne d'une plateforme collaborative pour la diffusion de contenus sur l'économie circulaire;
- Accompagnement personnalisé des organismes nationaux de normalisation, à distance;
- Animation de réseaux et de communauté virtuelles d'experts de l'économie circulaire;
- Etc.

## CALENDRIER INDICATIF D'EXÉCUTION

Le projet est prévu d'une durée de 4 ans, 2019-2022. Le calendrier de réalisation suivra le calendrier des travaux des comités techniques de normalisation sélectionnés. De façon générale, le calendrier d'exécution du projet prévoit la réalisation des activités suivantes :

Année 1 (2019):

- Démarrage du projet, signature des conventions de partenariat, etc.
- Mobilisation des pays francophones à participer aux travaux du comité ISO/TC323
- Participation aux premières réunions de l'ISO/TC323
- Appui à la création des comités miroir nationaux
- Mise en ligne de la plateforme collaborative du RNF
- Organisation du premier séminaire en ligne
- Inscription de l'IFDD/OIF comme membre liaison A, avec le TC323

Année 2 (2020) :

- Suite de l'accompagnement personnalisé
- Organisation de séminaires en ligne de préparation aux réunions du comité technique
- Organisation d'une concertation ministérielle en amont de la 2<sup>e</sup> réunion 2020 des groupes de travail a hoc (novembre 2020)
- Traduction en français du plan stratégique de l'ISO TC323 et rédaction d'un bref «guide de négociation», traitant des enjeux spécifiques de l'économie circulaire pour les États et gouvernements membres de l'OIF.
- Appui technique et financier à l'organisation, par le Rwanda, des réunions des Groupes de travail (WG) ad hoc, prévues en novembre 2020.
- Appui financier aux comités miroirs nationaux pour la tenue de leurs activités et en particulier l'organisation de réunions et consultations des parties prenantes sur les enjeux traités à l'ISO TC323 (particulièrement nécessaire en raison de la COVID-19, qui a surchargé les ONN pour la certification, par exemple, de produits sanitaires et d'équipement de protection individuel)
- Prise en charge de participants, au besoin.
- Recherche de partenaires techniques/financiers

Année 3 (2021) :

- Suite de l'accompagnement personnalisé et suivi des ONN et comités miroirs nationaux
- Concertations, débats et séminaires en ligne de préparation aux réunions du comité technique
- Élaboration de capsules de formation en ligne
- Participation aux réunions de l'ISO/TC323
- Au besoin, prises et charge de participants à des réunions techniques et/ou traduction
- Mise en œuvre de projets, application des normes

Année 4 (2022):

- Suite de l'accompagnement personnalisé et suivi des ONN et des comités miroirs nationaux
- Concertations, débats et séminaires en ligne de préparation aux réunions du comité technique
- Participation aux réunions de l'ISO/TC323
- Au besoin, prises et charge de participants à des réunions techniques
- Mise en œuvre de projets, application des normes
- Évaluation du projet, communication.



## PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

### A. RÉSEAU NORMALISATION ET FRANCOPHONIE + LOGO

Le RNF est le maître d'œuvre du projet. C'est lui qui verra à mutualiser les ressources et à concrétiser l'action de l'opération sur le terrain.

Le Réseau Normalisation et Francophonie (RNF) fédère l'ensemble des organismes nationaux de normalisation (ONN) de la Francophonie - 28 au total<sup>1</sup>. Il a pour principale mission de mener des actions diversifiées pour renforcer la capacité des acteurs de la Francophonie à participer à l'élaboration des normes internationales et à utiliser ces normes comme outils pour accroître leur performance et accéder à la chaîne de valeur internationale.

Par son action terrain et sa connaissance fine des organisations et des mécanismes de la normalisation, le RNF est un moteur et un relai puissant pour stimuler l'implication active des pays dans l'élaboration des normes internationales. L'accompagnement personnalisé du RNF pour mobiliser, outiller et guider en français les ONN dans les négociations internationales, couplé à la feuille de route de l'OIF et de l'IFDD est une solution gagnante facile d'implantation pour porter la voix des pays francophones dès le démarrage des travaux d'élaboration des normes internationales d'intérêt pour eux.

### B. INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis plus de 30 ans, l'IFDD, situé à Québec, œuvre à la coopération au service de la transition énergétique, de l'environnement et du développement durable. Forte de ses 88 États et gouvernements membres, la Francophonie, à travers l'IFDD a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 du développement durable et des Accords Multilatéraux sur l'Environnement.

Les principales actions de l'Institut consistent à :

- Renforcer les capacités des acteurs publics, privés, de la recherche et de la société civile;
- Développer des outils de gestion de l'environnement et d'analyse systémique de la durabilité;
- Appuyer techniquement et financièrement des initiatives et projets de terrain;
- Sensibiliser, informer et promouvoir les meilleures pratiques

L'IFDD a ainsi développé une expertise reconnue pour l'élaboration de stratégies de développement durable, et la mise en œuvre de projets de lutte contre les changements climatiques. Ses publications sont lues par des milliers de francophones à travers le monde. Il a notamment contribué à l'élaboration des Objectifs de développement durable et a développé, depuis 2015, plusieurs outils d'analyse stratégique de la durabilité destinés à assurer une meilleure intégration et mise en œuvre des ODD, autant à l'échelle locale que nationale. Depuis 2019, l'IFDD déploie le programme «Économie Verte», dans lequel s'inscrit le présent projet.

---

<sup>1</sup> Le RNF fédère l'ensemble des ONN des pays francophones en Amérique (Québec, Canada et Haïti), en Europe (France, Belgique, Luxembourg et Suisse) et dans les pays en développement (Bénin, Burkina, Burundi, Cameroun, Algérie, Centrafrique, Congo, Congo RDC, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Togo, Tunisie et Liban) – 27 au total.

### C. ORGANES NATIONAUX DE NORMALISATION

Les ONN auront la responsabilité de porter la voix nationale de leur pays dans les négociations, en plus de créer et d’animer les comités miroirs. Ils seront bénéficiaires du renforcement de capacités et de l’accompagnement du RNF pour acquérir l’expertise nécessaire à un positionnement fort en réunions internationales.

Les experts nationaux participeront aux comités miroirs chargés d’élaborer les positions nationales sur les normes visées. Ils bénéficieront d’un accès privilégié aux normes en cours d’élaboration et du renforcement de capacité du RNF.